

REGLEMENT

Tournoi loisir jeunes – 22 mars 2025

- 1- Le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBad. Les matchs se disputeront en **deux sets gagnants de vingt et un points**.
- 2- Les joueurs peuvent s'inscrire moyennant un droit de participation de 5 euros pour 1 tableau.
- 3- Ne seront prises en compte que les **inscriptions HelloAsso effectuées au plus tard le 10 mars 2025**. Les places peuvent être limitées en fonction du nombre d'inscrits, les premiers inscrits seront prioritaires. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
- 4- **Le tournoi se déroulera par poules puis élimination directe en sortie de poules**. Les poules de 4 seront privilégiées pour les tableaux en fonction du nombre d'inscrits.
- 5- Les matchs se dérouleront en auto arbitrage. Les matchs des benjamins Homme & Femme seront scorés.
- 6- Les volants plumes sont à la charge des joueurs, sauf pour les finales où l'organisation fournira 2 volants maximum par finale.
- 7- **Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le comité organisateur**.
- 8- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- 9- Les joueurs sont tenus de valider leur match auprès de la table de marque après la fin de leur match.
- 10- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation. Pendant les pauses réglementaires, deux personnes peuvent être autorisées à accéder au terrain pour coacher.
- 11- Les joueurs **doivent se tenir prêts à être appelés pour leur match**. Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.



Les Fous Volants

bureau@lesfousvolants.com

Vigneux de Bretagne - La Paquelais
Complexe sportif - Allée des sports



12- Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le comité organisateur (*la table de marque*) sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

13- Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois.

14- **Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.**

15- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.

16- **Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.**

17- **Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions pour le bon déroulement du tournoi.**

18- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi (telles rassembler, scinder ou supprimer des tableaux).

19- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

20- **Il est interdit de fumer dans les salles.**

21- **Le présent règlement sera affiché dans la salle.**

22- Toute participation à la compétition requiert la lecture et **implique l'acceptation du présent règlement**, lequel sera consultable et affiché dans la salle et devront respecter le règlement intérieur propre à la salle.

23- Tous les participants (*adhérents du club, joueurs extérieurs, public,...*) seront amenés à être impliqués dans une démarche éco-responsable avant, pendant et après cette compétition

24- Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.



Les Fous Volants

bureau@lesfousvolants.com

Vigneux de Bretagne - La Paquelais
Complexe sportif - Allée des sports

